



REPUBLIQUE

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 077-217704949-20240328-DELIB2024_025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
19/03/2024
Date d'affichage
28/03/2024
Nombre de conseillers :
En exercice.....23
Présents.....16
Votants.....21
Réf : 2024-025
Objet : Déclaration d'Intention d'Aliéner
Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 02/04/2024 et qu'elle a été rendue exécutoire le 02/04/2024
Le Maire, A. MOMON

Le **vingt huit mars deux mille vingt-quatre** à vingt heures trente,

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Clément ROCU, Olivier BEUDAERT, Daniel PIGNOT, Eric SAINT SEBASTIEN, Elisabeth FRONTIN, Bernadette CAPDEVILLE, Michel DOYEN, Josiane PACHOLSKI, Nicolas POUZET, Régine BRIOIS-BRAUN, Pascale PALARD, Valérie BOCQUEL et Nassima VIGUIER formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :

Geneviève DARGNAT pouvoir à Josiane PACHOLSKI
Hermann TYNDAL pouvoir à Bernadette CAPDEVILLE
Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE
Alain GUYONNET pouvoir à Michel DOYEN
Sébastien DERREUMAUX à Clément ROCU

Absent(s) :

Sébastien PELLERIN et Gerty EMBOULÉ

Secrétaire de séance : Valérie BOCQUEL

Réf : 2024-025- **Déclaration d'Intention d'Aliéner**

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 11 juin 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire,

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des DIA signées depuis la séance du conseil du 25 janvier 2024 :

- DIA n°202400001 : Aliénation de trois parcelles, d'une superficie de 49 885 m², correspondant à des bois en zone ENS Espaces Naturels Sensibles, sise Le Petit Marais, pour un montant de 35 000 €.
- DIA n°202400002 : Aliénation d'une parcelle d'une superficie de 813 m², correspondant à une habitation de 98 m² habitable, sise à rue Grande Rue à la Celle, pour un montant de 190 000 €.
- DIA n°202400003 : Aliénation de parcelles, d'une superficie de 16 875 m², correspondant à un emplacement de stationnement, sise Moulin de Nanchon pour un montant de 8 000 €.
- DIA n°202400004 : Aliénation d'une parcelle d'une superficie de 496 m², correspondant à une habitation, sise rue des Cars, pour un montant de 291 000 €.
- DIA n°202400005 : Aliénation d'une parcelle d'une superficie de 401 m², correspondant à un terrain à bâtir, sise ZAC des Collinettes pour un montant de 88 000 €.
- DIA n°202400006 : Aliénation d'une parcelle d'une superficie de 622 m², correspondant à une habitation, sise rue du Port, pour un montant de 231 600 €.
- DIA n°202400007 : Aliénation d'une parcelle d'une superficie de 61 m², correspondant à une habitation de 45 m² habitable, sise rue de la mairie, pour un montant de 140 000 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de cette délibération.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 28 mars 2024

Le Maire, Alain MOMON


Le Maire,
A. MOMON



Secrétaire de séance : Valérie BOCQUEL